



Paris, le 10 octobre 2024

## **Le Vendée Globe et l'ADEME signent un partenariat pour réduire durablement l'empreinte carbone de l'événement**

**Le Vendée Globe, le célèbre tour du monde à la voile en solitaire, sans escale et sans assistance, et l'ADEME, l'Agence de la transition écologique, s'associent à travers une collaboration sur le long terme visant à travailler sur des objectifs environnementaux autour de quatre axes : anticiper, réduire, inspirer et bâtir un héritage positif.**

Ce jeudi 10 octobre, Alain Leboeuf, Président du Vendée Globe, et Sylvain Waserman, Président-Directeur général de l'ADEME ont signé un partenariat visant à travailler sur les objectifs environnementaux de l'édition 2028 du Vendée Globe. Ces travaux s'appuieront sur le retour d'expérience des 10 engagements pris pour réduire les impacts environnementaux de l'édition 2024.

Ce partenariat s'inscrit dans la continuité des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, dont l'ADEME a soutenu (financement et expertise) la réduction des impacts environnementaux. Ils ont marqué le début d'une nouvelle ère dans l'organisation de grands événements sportifs plus responsables et durables.

Cet engagement, complémentaire à l'excellence du savoir-faire français de l'ADEME en la matière, ont permis de franchir un nouveau cap, avec des méthodologies nouvelles, des outils adaptés et des réalisations concrètes. L'enjeu est désormais de déployer dans les territoires cette même ambition et cette approche notamment pour les gaz à effet de serre.

L'organisation du Vendée Globe agit déjà sur ce plan, en tant que signataire de la Charte des 15 engagements écoresponsables à destination des organisateurs d'événements sportifs du ministère des sports et via 10 engagements environnementaux pris pour réduire l'impact sur l'environnement du Vendée Globe.

La feuille de route du célèbre tour du monde est bâtie autour de quatre axes : anticiper (mesurer et comprendre l'impact de l'événement), réduire (diminuer l'impact environnemental de l'événement, principalement lié au village), inspirer (développer l'impact positif de la sensibilisation du grand public à la protection des océans, avec ses partenaires océan) et bâtir un héritage positif (soutenir financièrement la recherche qui œuvre à la préservation des écosystèmes marins).

Cette collaboration nouvelle devra permettre plus largement la définition d'une méthode pour la réduction des impacts des grands événements sportifs en France en agissant sur les différentes cibles : compétiteurs, spectateurs, partenariats et sponsors. Des travaux seront ainsi menés pour réduire l'impact environnemental des déplacements, de l'hébergement et de la restauration durant les compétitions, des déchets produits (notamment à travers un objectif de zéro plastique) et de l'énergie consommée.

Lors de la signature de la convention, Alain Leboeuf, Président du Département de la Vendée et du Vendée Globe a indiqué : « *Ce partenariat avec l'ADEME marque une étape essentielle pour le Vendée Globe, dans notre engagement à créer un événement toujours plus responsable et plus durable. Ensemble, nous voulons non seulement réduire l'impact, mais aussi inspirer toutes les parties prenantes de l'événement à devenir des acteurs du changement.* »

Sylvain Waserman, Président-Directeur général de l'ADEME, a ajouté : « *L'ADEME souhaite proposer une signature à la française des grands événements sportifs internationaux. Une méthodologie pour qu'ils soient plus durables et responsables. Le Vendée Globe a parfaitement intégré ces enjeux, et ce partenariat que nous signons aujourd'hui nous permet de poursuivre le déploiement de cette approche ambitieuse pour nos futurs grands événements.* »



### **A propos de Vendée Globe**

L'évènement s'est inscrit dans le sillage du Golden Globe qui, en 1968, initia la première circumnavigation de ce type par les 3 caps (Bonne Espérance, Leeuwin et Horn). Sur les 9 pionniers à s'élancer en 1968, un seul réussit à revenir à Falmouth, le Britannique Robin Knox-Johnston après 313 jours de mer. 20 années plus tard, c'est le navigateur Philippe Jeantot qui, après sa double victoire dans le BOC Challenge (le tour du monde en solitaire avec escales), lance l'idée d'une nouvelle course autour du monde, en solitaire, mais... sans escale ! Le Vendée Globe était né.

Le 26 novembre 1989, 13 marins prennent le départ de la 1ère édition qui durera plus de 3 mois. Ils ne seront que 7 à rentrer aux Sables d'Olonne. Les 9 éditions de la course ont permis à 200 concurrents de prendre le départ et seuls 114 d'entre eux ont réussi à couper la ligne d'arrivée. Ce chiffre exprime à lui seul l'extrême difficulté de cet évènement planétaire !

Le Vendée Globe est avant tout un voyage au bout de la mer et aux tréfonds de soi-même. Il a consacré de très grands marins : Titouan Lamazou en 1990, Alain Gautier en 1993, Christophe Auguin en 1997, Vincent Riou en 2005, François Gabart en 2013, Armel Le Cléac'h en 2017 et Yannick Bestaven en 2021. Le Finistérien vainqueur en 2017 est toujours l'actuel détenteur du record de l'épreuve en 74 jours. Un seul marin l'a gagné 2 fois : Michel Desjoyeaux, en 2001 et 2009.

Le départ de la 10ème Vendée Globe s'élancera des Sables d'Olonne le 10 novembre 2024.

[Les 10 engagements environnementaux du Vendée Globe 2024-2025](#)

### **L'ADEME en bref**

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique, de l'énergie, du climat et de la prévention des risques et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

En juin 2024, l'ADEME a publié un [avis relatif à l'avenir de l'activité physique et sportive dans un contexte de changement climatique](#).

Contacts presse

- **Vendée Globe :**

Service de presse : [media@vendee-globe.fr](mailto:media@vendee-globe.fr) // +33 (0)6 59 39 64 19 (Audrey Tort) // +33 (0)6 34 05 34 41 (Maxime Deguin)

- **ADEME :**

Service de presse : [ademepresse@havas.com](mailto:ademepresse@havas.com) // +33 (0)1 58 47 81 28